



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITÉ

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 MAI 2021**

Date de convocation : 18 mai 2021

Date d'affichage : 18 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers représentés : 5

Nombre de votants : 15

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq mai, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur le Maire,

Etaient présents : Monsieur Patrick de LUCA, Maire ; Mesdames et Messieurs Rose-Marie MAUNY, Olivier LEJEUNE, Isabelle BAETE et José ELEUTERIO, Adjoint ; Mesdames Isabelle BITLLER, Marie-Pierre LOUIS, Christine SERDET, Béatrice WEBER et Monsieur Jean-François PEYRONEL, Conseillers Municipaux.

Représentés : Monsieur Yves BARRAY, pouvoir à Monsieur Jean-François PEYRONEL ; Madame Muriel LE DORVEN, pouvoir à Madame Isabelle BAETE ; Monsieur Fernand GEORGES, pouvoir à Madame Isabelle BAETE ; Monsieur Frédéric JAMET, pouvoir à Monsieur Patrick de LUCA ; Madame Audrey KOSCIANSKI, pouvoir à Madame Isabelle BITLLER.

Secrétaire de Séance : Isabelle BAETE.

Cet ajout est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le procès-verbal de la séance du 06 mai 2021 sera approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Autorisation donnée au Maire de contracter les crédits bancaires
nécessaires à la bonne réalisation des opérations dans les bâtiments
communaux et à la préservation de la trésorerie de la commune**

Monsieur le Maire présente la convention constitutive du groupement de commandes ENT collèges Département et ENT écoles primaires communes.

Le développement des usages numériques éducatifs connaît, depuis le début de la crise sanitaire, un essor important et contribue à la continuité pédagogique comme au maintien du lien entre l'école, les élèves, les familles.

Le Conseil départemental de l'Essonne propose de rejoindre le groupement de commande pour déployer un environnement numérique de travail (ENT) permettant ainsi d'assurer une continuité entre l'école, le collège et le lycée. Cet ENT, déjà opérationnel dans les cent collèges publics de l'Essonne depuis plusieurs années, est un portail offrant un bouquet de ressources et de services éducatifs, mobilisables par les enseignants, les élèves, les directeurs ou les familles. Il constitue également un lien entre la collectivité et les familles, en facilitant l'accès à certains services, comme par exemple la restauration scolaire.

Le groupement de commande proposé par le Conseil départemental de l'Essonne permet de bénéficier de son expérience en matière d'ENT, d'avoir un marché clé en main, de garantir une continuité

pédagogique sur tout le territoire départemental et de bénéficier de potentielles économies d'échelle.

Le Conseil départemental de l'Essonne, coordinateur du groupement, étant déjà engagé dans l'outil open source proposé par Open digital Education, la solution proposée pour ce groupement sera donc "ONE", un ENT libre de droit. L'offre classique de référence est d'un coût de 5 euros HT par élève sur une durée de 3 ans incluant l'hébergement et l'assistance.

En devenant membre du groupement, la commune s'engage, de son côté, à recourir au marché ainsi proposé et à participer aux instances de suivi et de coordination mises en place. La commune restera compétente en la matière laissant ainsi la maîtrise des fonctionnalités optionnelles de l'ENT et son usage.

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ENT collèges Département et ENT écoles primaires communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE l'adhésion de la commune au groupement de commandes ENT collèges Département et ENT écoles primaires communes.

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes ENT collèges Département et ENT écoles primaires communes, telle qu'annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Votes :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0

Questions diverses

- Est-il possible d'avoir une reprise des activités des associations à petite jauge ?
Mme MAUNY a fait un 1^{er} mail pour Cinésonne et aux associations.
Monsieur le Maire précise qu'un point précis sur les disponibilités des salles sera fait en début de semaine prochaine afin de voir comment il serait possible de reprendre le plus rapidement possible, dans les conditions de sécurité, les activités de certaines associations.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été vus et les Conseillers n'ayant aucune question diverse à aborder, la séance est levée à 20h45.

Fait à Chamarande, le 27 mai 2021

Le Maire,
Patrick de LUCA

